

Agde, le 26 Janvier 2017

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
COMPTE RENDU DU 25 JANVIER 2017**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne :

Chemin du Père Maurel :

1 - Depuis deux ans maintenant, il n y a aucun ramassage des immondices qui ont jonchés le sol du parking du Père Maurel. Les années antérieures, il y avait pourtant une équipe qui ratisait tous les matins.

Réponse :

Une programmation régulière de l'entretien sera mise en place.

2 - Il en est de même pour les herbes sauvages qui ne sont supprimées que par le piétinement des touristes.

Réponse :

Une intervention sera réalisée par les services de la voirie.

3 - Les deux grands fossés construits sans consultation mais prévus pour évacuer les excédents d'eau de pluie, ne sont d'aucune utilité et leur état est lamentable. Il avait pourtant été prévu que tout devait être entretenu à partir de la construction de l'Hôtel NAKARA. Un plan du parking modifié nous avait été remis. Les riverains ont désormais quelques doutes sur l'aboutissement de ce projet en rapport avec la proposition qui avait été faite. Une date de début de travaux sera-t-elle fixée prochainement ?

Réponse :

Il existe un projet pour ce parking qui sera soumis à l'arbitrage budgétaire.

Réseau téléphonique ORANGE dans le quartier d'Aqualand :

Les services de l'opérateur ORANGE ont-ils répondu à votre courrier concernant les problèmes rencontrés sur le réseau ?

Réponse :

La démarche a été faite auprès d'ORANGE, sans retour de leur part. Mais nous tenons à rajouter que chaque client doit se rapprocher de son opérateur pour tout ce qui touche les problèmes de réseau. Si il s'agit d'un câble à terre qu'il contacte nos services.

Eclairage Aqualand :

Il subsiste un trou noir à la sortie du porche « les balcons d'Aquagolf » et « Azurera 1 ». Il serait nécessaire d'ajouter un éclairage côté Aqualand, juste au-dessus du toboggan jaune. Bon nombre de personnes sont tombées à cet endroit au cours de la saison estivale.

Réponse :

Suite à une visite sur site, nous avons constaté qu'il manque un point lumineux. Une demande va être formulée auprès de l'exploitant de l'éclairage public pour sa remise en place.

Campagne d'élagage :

La campagne d'élagage a-t-elle commencée ? Les demandes de notre comité de quartier concernent essentiellement trois zones : Avenue du Plessis, les platanes devant la résidence Belle Créole et ceux qui sont situés sur la place devant Aqualand.

Réponse :

Une programmation de l'élagage sera faire sur l'Avenue du Plessis.

Concernant la place devant Aqualand, l'élagage a été fait il y a un an et ne sera pas reconduit. Ces arbres nécessitent une taille seulement tous les 2 à 3 ans.

Mail de Rochelongue :

Le front de mer est à l'état d'abandon et particulièrement ce qui est appelé « espaces verts » : des galets, une végétation sans âme... les pierres de parement sont tombées et non reposées. Nous savons que celles-ci sont dégradées volontairement et refabriquées par vos services.

Réponse :

Le site sera réaménagé par le service des espaces verts de la Communauté d'Agglomération. Quant aux pierres de parement, celles-ci sont en cours de fabrication.

Doléances en cours de réunion :

- Route de Rochelongue face au chemin de la Charrue, la clôture est branlante.
- Route de Rochelongue, entre le ranch et l'école, pouvez-vous faire une repasse de la signalisation horizontale.
- Mail de Rochelongue, au niveau du restaurant « Le Corail » des écrous dépassent et sont dangereux.

Sécurité :

Présenté par Luc Larose

Mise en fourrière : 1

Trouble de l'ordre public : 1

Nuisance sonore : 1

B - GRANDS TRAVAUX

Didier SAIGNES - Directeur voirie & RESEAUX

Point sur l'avancement des travaux de l'entrée du Cap

Pour mémoire :

- le basculement de la déviation a été opéré en octobre 2016 (semaine 40) ;
- la démolition des ouvrages- semaines 41 à 43 ;
- les terrassements de voirie, de novembre à décembre 2016 ;
- les réseaux humides ont commencé en octobre et seront terminés en février 2017.

A ce jour,

- 80% des graves bitumes du secteur Est sont faites ainsi que 40% des bordures ;
- le basculement sur le secteur Ouest se fera en Mars 2017 ;

Comme convenu, la fin du chantier est prévue pour fin mai 2017.

Concernant le projet intérieur,

- le lot 1 terrassement a été octroyé à Buesa. La période de préparation est terminée et les travaux vont commencer la semaine prochaine sur la partie nord du projet (autour de l'OMT).

Didier SAIGNES - Directeur voirie & RESEAUX

Requalification de l'Île des Loisirs

L'île des loisirs draine une activité économique importante liée au tourisme, au détour des zones de loisirs, d'activités ludiques et sportives. Pour la commune, elle constitue un espace à enjeux forts, dont le fil conducteur est la montée en gamme de la station, visant à renforcer son attractivité et son dynamisme économique.

L'ensemble des actions de modernisation des infrastructures, contribue à la réalisation de cet objectif. C'est ainsi que l'extension du Golf, la requalification du Centre Port, qui ont été réalisées et à très court terme, la requalification de l'entrée du Cap d'Agde, associée à la requalification de l'Île des Loisirs, marqueront la station balnéaire pour les prochaines décennies.

Dans ce contexte, la commune a décidé de lancer une mission visant à requalifier l'Île des Loisirs. Il s'agit de renforcer son attractivité économique et touristique, et d'améliorer son insertion paysagère, afin de participer à la montée en gamme de la station balnéaire du Cap d'Agde.

L'objectif de la requalification de l'Île des Loisirs est de participer à la montée en gamme de la station balnéaire du Cap d'Agde, en renforçant son attractivité, son dynamisme touristique et économique et en affirmant sa vocation ludique, dans un cadre de vie paysagé et respectueux de l'environnement sensible.

Didier SAIGNES - Directeur voirie & RESEAUX

Aménagement de la bretelle RD 612/Route de Rochelongue

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue. Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

En option, le triangle délaissé entre la future bretelle et la route de Rochelongue pourra être modelé avec de la terre végétale et planté. Les eaux pluviales seront canalisées via un fossé et des buses vers les noues existantes au bordure de la RD 612.

Au niveau du raccordement sur la route de Rochelongue, la bretelle de sortie va couper la voie douce existante. Afin de sécuriser ce croisement, la voie douce va perdre sa priorité. Des barrières en chicane pourront être installées afin de faire ralentir les véhicules non motorisés à l'approche de la traversée.

LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE

Travaux éclairage public

Dans le cadre du contrat de partenariat public privé pour la gestion de l'éclairage public, il va être procédé au cours du premier semestre 2017 aux travaux de remplacement de l'ensemble des sources lumineuses (hors LED) des différents matériels installés.

Ces travaux sont effectués tous les trois ans pour réduire le risque de panne, garantir l'éclairage de la lampe et maintenir la consommation électrique de chaque lampe car une source lumineuse en fin de vie consomme plus et éclaire moins.

LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE

Réutilisation des eaux usées

Depuis deux ans, la station d'épuration d'Agde – Vias, dénommée POSIDONIA, est dotée d'un système de traitement par ultrafiltration qui permet d'obtenir un rejet dans le fleuve Hérault de qualité « Eaux de Baignade ».

Grâce à la dernière évolution réglementaire du mois de juin 2014, il est dorénavant possible moyennant l'obtention des autorisations réglementaires, de réutiliser l'eau traitée de la station d'épuration pour arroser les espaces verts par aspersion

Pour la Commune, la priorité est le golf ainsi que le complexe sportif des champs blancs, les espaces verts qui bordent la Planèse et la future zone de Malfato.

Avec les évolutions du climat, les périodes de sécheresse se font de plus en plus accrues et il est de bon sens de réserver l'eau potable uniquement pour la consommation humaine.

Le projet de réutilisation des eaux traitées s'inscrit dans le cadre de la maîtrise des consommations en eau potable de la commune afin de minimiser l'impact sur la ressource Hérault. A terme, ce ne sont pas moins de 300 000 000 litres d'eau potable par an qui seront disponibles pour la consommation humaine.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 5 500 000 € H.T.

Ce projet répond aux exigences du SAGE de Thau approuvé en 2015 ainsi qu'au nouveau programme d'intervention d'aides de l'Agence de l'Eau (80 % du montant de l'opération).

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Mme GUILHOU, Mme LABATUT, M SAIGNES, M DUBOIS, M LAROSE, M RUIZ, M HERAL, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

Présents : ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, CROS Henri, LEMONNIER Marie-Pierre, LUC Jean-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOUE Michel, SOTTO Michèle, VAL Marie-Jeanne.

Absents excusés:

CADET Maurice, CAYUELA Josian,

Absents :

CARPENTIER Jacques. PROCH François REY André.